

Département de publication : 56
Le numéro d'annonce sera obtenu après envoi
Travaux

Avis d'appel public à la concurrence

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

LORIENT HABITAT

Correspondant : Monsieur le Directeur Général, boulevard Leclerc - CS 95568 , 56325 LORIENT CEDEX

Adresse internet du profil d'acheteur: <http://www.lorient-habitat.fr>

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

Logement et développement collectif.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché :

Numéro de la consultation : 20190001 Marché de travaux pour la réhabilitation d'un pavillon situé 5 place

Fontaine Saint Christophe à Lorient 56100

Mots descripteurs :

Bâtiment.

Lieu d'exécution :

5 place Fontaine Saint Christophe. 56100 LORIENT.

Code NUTS :

FRH04.

Des variantes seront-elles prises en compte :

Oui.

Prestations divisées en lots :

Oui.

Possibilité de présenter une offre pour tous les lots.

Cautionnement et garanties exigés :

Retenue de garantie de 5,0 %, qui peut être remplacée par une garantie à première demande.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Prestations réglées par un prix global forfaitaire Prix actualisables. Aucune avance prévue. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Subventions, emprunts, fonds propres.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

groupement conjoint avec mandataire solidaire Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la candidature :

Français.

Unité monétaire utilisée :

l'euro.

Conditions de participation :

Situation juridique - références requises :

Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail; Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner; Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;.

Capacité économique et financière :

Attestations d'assurances RC et décennales Attestations fiscales, URSAFF, Congés Payés Cotations Banque de France; Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles; Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;.

Capacité technique :

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années; Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat; Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années,

appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin); Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat;

La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET :

Non

Candidats :

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure :

Procédure adaptée.

Date limite de réception des offres :

07-02-2019 (11:00)

Délai de validité des offres :

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

20190001

Renseignements complémentaires :

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. En revanche, la transmission des documents sur un support physique électronique (CD-ROM, clé usb...) n'est pas autorisée. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (CD-ROM, DVD-ROM, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants : - lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ; - lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis. Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite du marché par les parties. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. Numéro de la consultation : 20190001 Une visite sur site est préconisée. Les conditions de visites sont les suivantes : Pour visiter le bâtiment, les entreprises prendront contact avec Monsieur MALHERRE au 02 97 21 06 96 pour prendre RDV afin de récupérer les clés du bâtiment. L'entreprise prévoira de redéposer les clés à l'accueil du service développement construction qui leur délivrera une attestation de visite.

Date d'envoi du présent avis à la publication :

14-01-2019

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Département développement construction. Correspondant : M MALHERRE Thomas, 4, boulevard Leclerc - CS 95568 , 56325 LORIENT CEDEX , Courriel : tmalherre@lorient-habitat.fr, Adresse internet : <http://www.lorient-habitat.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :

Armor Economie (lot 1 à 6). Correspondant : LE CROM Alexandre, 12 Impasse Royer Dubail – BP 10827

56108 LORIENT CEDEX, Téléphone : 02 97 21 09 18, Courriel : alexandre.lecrom@armor-economie.com

Become 29 (lot 7 et 8) Correspondant : CURUNET Pierre, 54 Impasse de Trélivalaire – BP 82 29392

QUIMPERLE CEDEX, Téléphone : 02 98 39 06 97, Courriel : p.curunet@become29.com **Adresse auprès de**

laquelle les documents peuvent être obtenus :

Département développement construction. 4, boulevard Leclerc - CS 95568 , 56325 LORIENT CEDEX Adresse internet : <http://www.lorient-habitat.fr>

Instance chargée des procédures de recours :

Organe chargé des procédures de médiation :

Tribunal administratif de Rennes. 3, Contour de la Motte , Lieu dit CS44416 , 35044 RENNES CEDEX

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Précisions concernant les délais d'introduction des recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Renseignements relatifs aux lots :

Lot No : 1 - .

Mots descripteurs : Bâtiment.

[RENFORCEMENT PLANCHER BOIS]

Durée : 5 mois à compter de la date de notification du marché.

Lot No : 2 - .

Mots descripteurs : Bâtiment.

[RÉVISION COUVERTURE ARDOISES]

Durée : 5 mois à compter de la date de notification du marché.

Lot No : 3 - .

Mots descripteurs : Bâtiment.

[MENUISERIES INTÉRIEURES BOIS]

Durée : 5 mois à compter de la date de notification du marché.

Lot No : 4 - .

Mots descripteurs : Bâtiment.

[CLOISONS SÈCHES - REPRISE D'ENDUIT]

Durée : 5 mois à compter de la date de notification du marché.

Lot No : 5 - .

Mots descripteurs : Bâtiment.

[REVÊTEMENT DE SOL SOUPLE - FAÏENCE]

Durée : 5 mois à compter de la date de notification du marché.

Lot No : 6 - .

Mots descripteurs : Bâtiment.

[PEINTURE - SOUS-SECTION 4]

Durée : 5 mois à compter de la date de notification du marché.

Lot No : 7 - .

Mots descripteurs : Bâtiment.

[CHAUFFAGE - PLOMBERIE - SANITAIRES - VENTILATION]

Durée : 5 mois à compter de la date de notification du marché.

Lot No : 8 - .

Mots descripteurs : Bâtiment.

[ELECTRICITÉ]

Durée : 5 mois à compter de la date de notification du marché.



Le Directeur Général
Alain CAMPSON